

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le mardi 18 août 2015, à compter de 19 h 00.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Mélissa Bernier
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	M. Claude Lavoie
Mme Nicole D. Larouche	Mme Gladys Tremblay
M. Normand Tremblay	Mme Marie-France Tremblay

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs
Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles
Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications
M. Michel Gagnon, coordonnateur aux ressources informatiques

ABSENCE

Mme Kathy Maloney

Reprise de la réunion du 16 juin 2015

C-15-001 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que la réunion du 16 juin 2015 soit reprise, il est alors 19 h 06, le 18 août 2015.

C-15-002 Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement que la réunion soit fermée, il est alors le 19 h 07, le 18 août 2015.

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil, il est alors 19 h 08.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2015

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2015.

C-15-003 M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2015 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

13.1 Tarification journées pédagogiques

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-15-004 EN CONSÉQUENCE, M. Serge Desbiens propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE le point 7.1 – soit traité au début de la rencontre ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2015

3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES

4. Acceptation de l'ordre du jour

5. SERVICES ÉDUCATIFS

5.1 Organisation scolaire 2015-2016

5.2 Dossier d'élève

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 État de situation

6.2 Mouvements de personnes

6.3 Masse salariale des commissaires

6.4 Plan d'effectifs EHDAA

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1 Programmation annuelle en ressources informatiques

8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 Présentation du budget 2015-2016

8.2 Taux d'intérêt pour les comptes clients

8.3 Frais de gestion 2015-2016

8.4 Adoption du budget des écoles et des centres

- 8.5 Adoption du taux de taxe scolaire
- 8.6 Adoption du budget 2015-2016

9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 9.1 État de situation des travaux
- 9.2 Octroi des contrats (suivi délégation)

10. SERVICE DU TRANSPORT

- 10.1 Cahier des circuits

11. SECÉTARIAT GÉNÉRAL

- 11.1 Politique EHDA

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 12.1 Rapport de la protectrice de l'élève
- 12.2 Protocole d'entente avec les municipalités
- 12.3 ACSCN
- 12.4 Formation des comités

13. Questions diverses

- 13.1 Tarification journées pédagogiques

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1 Programmation annuelle en ressources informationnelles

M. Michel Gagnon, coordonnateur en informatique, informe les membres du conseil qu'une reddition de comptes est exigée par le MEESR concernant le coût des ressources informationnelles.

CONSIDÉRANT que la loi 133 exige que la commission scolaire transmette les informations de la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) ;

CONSIDÉRANT que le tableau déposé représente une synthèse des informations transmises par formulaire électronique ;

CONSIDÉRANT que la loi 133 exige que les informations transmises fassent l'objet d'une adoption par le conseil des commissaires ;

C-15-005

M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement que le coordonnateur informatique soit autorisé à transmettre au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche les informations exigées en lien avec les ressources informationnelles.

5. SERVICES ÉDUCATIFS

5.1 Organisation scolaire 2015-2016

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil sur l'organisation scolaire de certaines écoles à la suite des nouvelles inscriptions ou déménagements.

5.2 Dossier d'élève

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil que les discussions avec les parents concernant un dossier d'élève traité en comité de travail le 16 juin dernier se sont poursuivies et une solution satisfaisante dans le meilleur intérêt de l'élève a été mise en place.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 État de situation

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil que tous les postes en enseignement sont comblés.

Pour le personnel professionnel, il reste un poste de psychologue à combler.

Pour le personnel de soutien, la séance d'affectation des techniciennes en éducation spécialisée aura lieu le 20 août 2015.

6.2 Mouvements de personnes

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil qu'en conformité avec l'article 5-3.18 de la convention collective des enseignantes et enseignants, la personne suivante doit être mise en disponibilité :

C-15-006

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que Mme Cynthia Gagnon, enseignante au champ 1 - adaptation scolaire, soit mise en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2015.

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil qu'en suivi au processus d'affectation des enseignantes et enseignants, elle recommande de modifier la résolution C-14-105 afin de les réintégrer dans un poste régulier à compter du 1^{er} juillet 2015.

C-15-007

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement de modifier la résolution C-14-105 afin que les personnes suivantes soient réintégrées dans un poste régulier à compter du 1^{er} juillet 2015 :

- Madame Véronique Deschênes, (MED), enseignante, sera affectée à l'école Les Dunes, au champ 3 – primaire.
- Madame Julie Cyr, (MED), enseignante, sera affectée à la Polyvalente des Berges, au champ 1 – adaptation scolaire.
- Madame Mélanie Truchon, (MED), enseignante, sera affectée à l'école Ste-Marie, au champ 1 – adaptation scolaire.
- Madame Anouk Lamontagne, (MED), enseignante, sera affectée à l'école Leventoux, au champ 1 – adaptation scolaire.
- Monsieur Eric Maltais, (MED), enseignant, sera affecté à la Polyvalente des Rivières, au champ 12 – français.
- Madame Kate Emond, (MED), enseignante, sera affectée à la Polyvalente des Rivières, au champ 13 – mathématique et sciences.
- Madame Joanie Bouchard, (non rengagée), enseignante, sera affectée à l'école Mgr-Bouchard, au champ 3 – primaire.

6.3 Salaire des commissaires

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil qu'à la suite de l'adoption du décret au 30 juin 2015, la masse salariale a été revue afin de respecter les nouveaux montants alloués.

C-15-008

M. Bernard Girard propose d'accepter la nouvelle répartition de la masse salariale des commissaires telle que présentée; laquelle inclut la rémunération ainsi que les avantages sociaux.

La présidente, Mme Ginette Côté, demande le vote.

Votes pour : 8

Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

6.4 Plan d'effectifs EHDAA

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, présente le tableau des plans d'effectifs du personnel de soutien, secteur de l'adaptation scolaire, en conformité avec la convention collective et selon les besoins soumis par les services éducatifs pour la prochaine année scolaire.

C-15-009

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'adopter le plan d'effectifs 2015-2016 du personnel de soutien secteur de l'adaptation scolaire tel que présenté.

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1. Programmation annuelle en ressources informationnelles

Ce sujet a été traité au début de la rencontre.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 Présentation du budget 2015-2016

Le budget 2015-2016 a été présenté au comité de travail avant la rencontre par la directrice des ressources financières, Mme Chantal Gagnon.

8.2 Taux d'intérêt pour les comptes clients

ATTENDU QUE des frais d'intérêt sur les comptes clients autres que le compte de taxe peuvent être exigibles;

C-15-010

Il est proposé par M. Marc Gauthier et résolu unanimement que le taux d'intérêt pour les comptes clients soit fixé à 15 % pour l'année 2015-2016.

8.3 Frais de gestion 2015-2016

CONSIDÉRANT que le directeur général peut percevoir, avec dépens, la taxe due par un propriétaire au moyen de la saisie et de la vente de ses meubles saisissables qui se trouvent sur le territoire de la commission scolaire selon l'article 326 de la Loi sur l'instruction publique.

C-15-011

Il est proposé par Mme Gladys Tremblay et résolu unanimement que les frais ci-dessous s'appliquent à compter du 1^{er} juillet 2015 à la perception du compte de taxe scolaire :

- Frais d'avis recommandé selon le tarif de Postes Canada;
- Mandat 10,00 \$;
- Frais d'exécution du huissier selon les démarches effectuées et les tarifs en vigueur;
- Frais d'intérêt 15 %.

8.4 Adoption du budget des écoles et des centres

Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières, fait la présentation budgétaire des revenus, dépenses et investissements des écoles et des centres pour l'année scolaire 2015-2016.

C-15-012

Il est proposé par M. Bernard Girard et résolu unanimement d'adopter le budget des écoles et des centres pour l'année 2015-2016 tel que présenté.

8.5 Adoption du taux de taxe scolaire

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 692 516 550 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de taxe scolaire effectif est fixé à 0,32734 \$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

C-15-013

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Gauthier et résolu unanimement que le taux de la taxe scolaire nominal soit fixé à 0,35 \$ et le taux effectif à 0,32734 \$ du 100 \$ d'évaluation.

8.6 Adoption du budget 2015-2016

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q.,-c-l-13.3), la Commission scolaire de l'Estuaire doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU QU'une demande a été faite au ministre pour adopter un budget déficitaire de 778 744 \$ qui dépasse le montant prévu au plan de redressement présenté en 2014-2015 de 337 317 \$;

ATTENDU QU'une correspondance du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 16 juillet 2015 a été reçue confirmant l'autorisation d'adopter un budget déficitaire;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 778 744 \$;

C-15-014

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Arsenault-Lirette et résolu unanimement que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté tel que présenté et transmis au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 État de situation des travaux

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil sur l'état des travaux présentement en cours dans les écoles.

9.2 Octroi des contrats (suivi délégation)

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil qu'il y a lieu d'entériner la décision du directeur général à la suite de l'octroi des contrats d'appels d'offres.

C-15-015

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'entériner la décision du directeur général pour l'octroi des contrats suivants :

- 1- « Réfection de l'enveloppe extérieure (phase 2) à l'Édifice Albert-Deschênes » à l'entreprise **Construction Gérard Murray inc.**
- 2- « Réfection des plafonds des gymnases aux écoles Mgr-Bélanger, Trudel et St-Cœur de-Marie de Baie-Comeau » à **Les Entreprises G&M Laplante Ltée.**
- 3- « Refaire revêtement du plancher à l'école Ste-Marie de Ragueneau » à l'entreprise **Galerie du tapis Baie-Comeau.**
- 4- « Réfection des murs intérieurs du gymnase à la Polyvalente des Berges de Les Bergeronnes » à **Les Entreprises G&M Laplante Ltée.**
- 5- « Refaire le coulis de la céramique pour tout le fond de la piscine à la Polyvalente des Berges de Les Bergeronnes » à l'entreprise **Galerie du tapis Baie-Comeau.**
- 6- « Réfection des jets de contour et drains de fond à la Polyvalente des Berges de Les Bergeronnes » à l'entreprise **Plomberie Chauffage O'Max**

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 Cahier des circuits

La secrétaire générale et responsable du transport, Mme Chantal Giguère, informe les membres du conseil que le cahier des circuits d'autobus pour l'année scolaire 2015-2016 sera publié le 19 août prochain dans le journal Le Manic.

Les confirmations de transport ont été transmises aux parents et le service s'affaire à traiter les demandes de changement d'adresse et les places vacantes.

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Politique EHDAA

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, présente les modifications apportées à la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux EHDAA.

Cette politique a été présentée aux membres du comité consultatif de gestion en juin dernier, aux instances syndicales et au comité consultatif EHDAA.

C-15-016

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement :

QUE la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux EHDAA soit adoptée telle que présentée.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Rapport de la protectrice de l'élève

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, présente le rapport annuel de la protectrice de l'élève pour l'année scolaire 2014-2015.

Ce bilan en est un très positif puisqu'aucune des onze consultations ne s'est transformée en plainte.

Ce rapport sera disponible sur le site de la commission scolaire.

12.2 Protocoles d'entente avec les municipalités

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'à la suite d'une analyse financière, il y a lieu de revoir le mode de tarification de nos ententes avec les municipalités concernant l'utilisation de nos locaux et de nos équipements.

C-15-017

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement, de mandater le directeur général à revoir l'ensemble des protocoles d'entente et rencontrer les municipalités en regard de la tarification pour l'utilisation de nos installations.

12.3 ACSCN

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres du conseil que le colloque de l'association se tiendra les 18 et 19 septembre prochain à Baie-Comeau.

Une rencontre de l'association est prévue le 21 août prochain et le déroulement du colloque sera transmis aux membres du conseil.

Mme Côté demande aux membres du conseil leur intérêt pour participer à ce colloque.

Huit membres du conseil vont participer à ce colloque.

12.4 Formation des comités

La présidente, Mme Ginette Côté, suggère aux membres du conseil le statu quo concernant la formation des comités étant donné le projet de fusion qui sera déposé cet automne.

C-15-018 M. Claude Lavoie propose et il est résolu à l'unanimité de maintenir les comités et leur composition tel que déterminés le 20 janvier 2015.

13. QUESTIONS DIVERSES**13.1 Tarification journées pédagogiques service de garde**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil que le Ministère a annoncé que le financement des journées pédagogiques dans les services de garde sera réduit de la moitié, ce qui représente un manque à gagner d'environ 56 000 \$ pour notre commission scolaire.

Étant donné que la subvention de 16 \$ sera maintenant à 8 \$ lors de ces journées, différents scénarios ont été analysés et M. Ouellet propose une tarification uniforme pour l'ensemble des écoles, soit 12\$/jour. L'écart pourrait être assumé à même les surplus des services de garde.

Cette proposition sera discutée avec les directions lors du prochain comité consultatif de gestion puisque les budgets des garderies relèvent des écoles et doivent être approuvés par les conseils d'établissement.

C-15-019 M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-15-020 M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 48.

Présidente

Secrétaire générale